

☞ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ☞

Avocate / Lawyer

Le 8 juillet 2019

*'Par SDE et par courrier'*

**Me Véronique Dubois**

Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

**Objet :** **Dossier R-4008-2017**  
*Demande d'Énergir concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et à la vente de gaz naturel renouvelable*

Chère consoeur,

Suite à votre correspondance du 20 juin 2019, le GRAME transmet par la présente les informations portant sur la planification de l'audience prévue les 16 et 17 juillet 2019 dans le dossier cité en objet.

D'abord, le GRAME n'entend pas soulever de moyen préliminaire. Le temps prévu pour le contre-interrogatoire du témoin d'Énergir est de cinq (5) minutes.

Le GRAME souhaite réserver une période de cinq (5) à dix (10) minutes pour la présentation d'une brève preuve orale par son analyste et directeur, monsieur Jonathan Théorêt.

Enfin, le GRAME prévoit une argumentation de quinze (15) minutes portant sur l'approbation du tarif GNR provisoire, applicable de manière rétroactive.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Énergir

3090, boul. le Carrefour, suite 200, Laval, Québec, H7T 2J7  
Téléphone : 450-687-5055, poste 226 ; Télécopieur : 450-687-8181  
Courriel : genevieve\_paquet@videotron.ca